

LA JARNE



LA JARNE



CHARTRE DU VIVRE ENSEMBLE

DOCUMENT A CONSERVER

Cette charte s'applique à l'ensemble des différents temps d'accueil des enfants :

- Péri-scolaire du matin et du soir
- Pause Méridienne
- Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

CHARTRE DU VIVRE ENSEMBLE

DOCUMENT A CONSERVER

Cette charte s'applique à l'ensemble des différents temps d'accueil des enfants :

- Péri-scolaire du matin et du soir
- Pause Méridienne
- Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

J'AI LE DROIT

- D'être écouté
- D'être respecté
- De parler sans crier, sans élever la voix
- D'exprimer mes opinions dans le respect
- De participer pleinement aux animations proposées
- De jouer dans la cour
- De prendre mon repas dans de bonnes conditions
- De ne pas finir mon assiette

J'AI LE DEVOIR

- De respecter les règles de la vie collective
- De respecter les uns les autres
- De respecter les consignes et les décisions prises
- De respecter le matériel, les locaux, la nourriture...
- D'écouter
- De partager
- D'avoir un langage respectueux et correct
- De manger proprement
- De goûter à tous les plats proposés
- De participer au rangement de ma table et du matériel

PERMIS DU VIVRE ENSEMBLE

Chaque enfant possède un permis de 12 points (comme le permis voiture).
Fonctionnement :

<p>RÈGLES DE VIE 2 fois = +1 point (ne pas sauter dans les flaques d'eau, ne pas aller dans l'herbe, ne pas mettre son manteau, ne pas élever la voix, ...)</p>	<p>TENUE A TABLE 3 fois = -2 points PARLER CORRECTEMENT, NE PAS CRIER, UTILISER SES COUVERTS, BIEN S'ASSEoir, ...)</p>	<p>MANQUE DE RESPECT 2 fois = -2 points (le ton, la posture, le langage, l'insolence, ...)</p>
<p>VIOLENCE VERBALE INSULTE -3 points</p>	<p>VIOLENCE PHYSIQUE -4 points SUIVANT LA GRAVITÉ : APPEL AUX PARENTS</p>	<p>JE RÉCUPÈRE 1 point * si je ne fais pas de bêtises pendant 1 mois * si j'ai une bonne attitude un adulte peut me récompenser.</p>
<p>À PARTIR DE -4 points changement de service</p>	<p>À PARTIR DE -8 points convocation des parents</p>	<p>ÉCOLE Exercices d'une Partie ou de la Tablette des Différents Temps d'accueil</p>

L'ensemble du personnel encadrant se réserve le droit d'adapter la sanction selon les circonstances.

J'AI LE DROIT

- D'être écouté
- D'être respecté
- De parler sans crier, sans élever la voix
- D'exprimer mes opinions dans le respect
- De participer pleinement aux animations proposées
- De jouer dans la cour
- De prendre mon repas dans de bonnes conditions
- De ne pas finir mon assiette

J'AI LE DEVOIR

- De respecter les règles de la vie collective
- De respecter les uns les autres
- De respecter les consignes et les décisions prises
- De respecter le matériel, les locaux, la nourriture...
- D'écouter
- De partager
- D'avoir un langage respectueux et correct
- De manger proprement
- De goûter à tous les plats proposés
- De participer au rangement de ma table et du matériel

PERMIS DU VIVRE ENSEMBLE

Chaque enfant possède un permis de 12 points (comme le permis voiture).
Fonctionnement :

<p>RÈGLES DE VIE 2 fois = +1 point (ne pas sauter dans les flaques d'eau, ne pas aller dans l'herbe, ne pas mettre son manteau, ne pas élever la voix, ...)</p>	<p>TENUE A TABLE 3 fois = -2 points PARLER CORRECTEMENT, NE PAS CRIER, UTILISER SES COUVERTS, BIEN S'ASSEoir, ...)</p>	<p>MANQUE DE RESPECT 2 fois = -2 points (le ton, la posture, le langage, l'insolence, ...)</p>
<p>VIOLENCE VERBALE INSULTE -3 points</p>	<p>VIOLENCE PHYSIQUE -4 points SUIVANT LA GRAVITÉ : APPEL AUX PARENTS</p>	<p>JE RÉCUPÈRE 1 point * si je ne fais pas de bêtises pendant 1 mois * si j'ai une bonne attitude un adulte peut me récompenser.</p>
<p>À PARTIR DE -4 points changement de service</p>	<p>À PARTIR DE -8 points convocation des parents</p>	<p>ÉCOLE Exercices d'une Partie ou de la Tablette des Différents Temps d'accueil</p>

L'ensemble du personnel encadrant se réserve le droit d'adapter la sanction selon les circonstances.